

CONTRIBUTION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU TCO

À LA STRATÉGIE DE PROJET DE TERRITOIRE DU TCO

Novembre 2022

1^{ÈRE} PARTIE : CONTEXTE DE LA SAISINE ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Le Président du TCO a saisi, par courrier du 14 avril 2022, le Président du Conseil de développement afin d'associer notre instance de démocratie participative à l'élaboration de sa **stratégie de territoire pour les vingt ans à venir, #Ouest 2040**.

Le diagnostic de territoire mené en phase une a fait l'objet d'une large concertation citoyenne ainsi que d'échanges avec les acteurs institutionnels et socio-économiques. Il a été présenté aux membres du Conseil de développement lors de la Séance Plénière du 03 juin 2022. Comme le prévoit le règlement intérieur du Conseil de développement, un groupe de travail a été constitué lors de cette séance afin de travailler sur la contribution demandée.

Gilles CAILLEAU, membre du bureau du Conseil de développement, collège associatif, s'est porté volontaire pour animer ce groupe de travail. Une dizaine de membres l'a rejoint : Éric BUFFI, Carole WILPOTTE, Fabrice MAROUVIN, François CUVELIER, Thierry GRIMAUD, Jean-Claude FUTHAZAR, Claire RAGIL, Fabrice HANNI, Gilles HAM-CHOU-CHONG, Stéphane RIVIÈRE, Thierry SILOTIA, Julien CADORET et Karine POTHIN. Il est important de signaler que **la parité n'a pas été atteinte dans ce groupe de travail, 3 femmes pour 11 hommes**.

Le calendrier annoncé dans un premier temps par le TCO portait sur une finalisation du projet de territoire global, comprenant les 3 phases (diagnostic, stratégie et plan d'action), à la date du 31 décembre 2022. L'animateur du groupe de travail a donc proposé de planifier le travail en 4 temps : le 23 août 2022, le 22 septembre 2022 (au lieu du 13 septembre), le 11 octobre 2022 et le 08 novembre 2022, sur des créneaux de 17h à 19h au siège du TCO.

Lors de la première réunion, il a été proposé de prendre le temps d'un long tour de table destiné à ouvrir une parole ni précise ni technique autour d'une question prospective sur ce que l'on pourrait ou devrait faire évoluer dans notre territoire, en distinguant ce qui est de l'ordre de **l'idéal**, des **aspirations**, de **l'urgence** et du **doute** (il faudrait mais cela ne se fera jamais). Ce tour de table a en outre permis d'exprimer des réserves quant à la méthodologie proposée, voire le bien-fondé de l'objectif de ce groupe de travail ("À quoi sert-on ? Qu'est-ce que le TCO attend de nous précisément ? et quels outils ?"), et de faire quelques propositions, notamment de travailler sur la base d'une première version du document stratégique du TCO.

Le Bureau du CODEV a donc décidé de saisir le Président du TCO afin de lui demander de pouvoir disposer de la première version de la stratégie de projet de territoire produite par le TCO ainsi que d'une date butoir de remise de sa contribution. Le Président du TCO nous a ainsi transmis une première version du document le 16 septembre 2022, ce qui a permis, lors de la seconde rencontre du 22 septembre, à chaque participant du groupe de s'exprimer sur les quatre grands axes stratégiques du projet de territoire.

Le TCO a demandé un retour sur la contribution du Conseil de développement pour le 28 novembre 2022 au plus tard, date à laquelle, la stratégie sera présentée, pour information, aux conseillers communautaires.

Lors de la seconde rencontre, le TCO a précisé que le projet de territoire serait finalement finalisé courant 1er semestre 2023 ce qui laisserait le temps au Conseil de développement d'apporter des éléments supplémentaires sur les phases de plan d'actions et d'évaluation.

La contribution proposée dans le cadre de cette première saisine tient donc compte de l'annonce de ce dernier calendrier. Nous avons pris la décision au sein du groupe de travail de contribuer sur la philosophie et la structuration générale de cette stratégie, en écartant à ce stade un travail plus approfondi sur les axes stratégiques. Ce travail d'approfondissement sera mené courant 1er semestre 2023, dans le cadre de la dernière phase du projet de territoire composée du plan d'actions et de la démarche d'évaluation.

2^{ÈME} PARTIE : LES PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

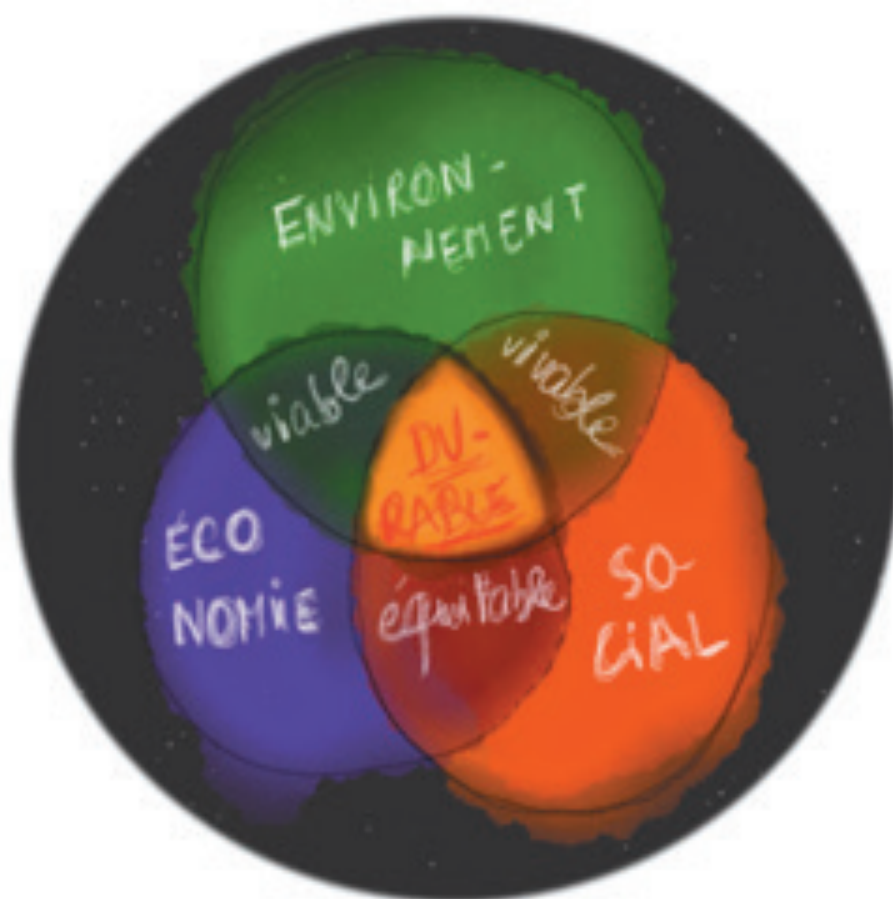
1) Inscrire la durabilité comme axe de lecture et d'évaluation du projet de territoire du TCO

Le document stratégique reprend les grands axes du projet – Economie | Culture et patrimoine | Ecologie & durabilité | Proximité et solidarité.

Notre première proposition consiste à extraire la durabilité de l'axe 3 pour en faire un axe transversal.

Si on se base sur le schéma commun de la durabilité (cf. ci-contre), on le voit, le durable est une intersection et il ne se confond pas avec l'environnement. Il définit un équilibre entre l'économique, le social et l'environnemental. Seule la mise en résonance des axes conduit à faire un projet pour un territoire durable.

C'est pourquoi, vu la technicité que requiert une analyse des impacts environnementaux des divers objectifs du projet, aménagement du territoire, compétitivité (etc...), nous proposons d'inscrire dans cette stratégie la création d'une commission de suivi accompagnée des différents services du TCO veillant à la conformité des objectifs (et des modalités de leur mise en œuvre) avec l'impératif de durabilité.



La question essentielle est le poids qui serait donné aux avis de cette commission. S'ils ne peuvent pas être contraignants, il nous semble que **devant l'urgence de la question, les avis de cette commission, basés sur des grilles d'analyse précises, devront être publics afin que les citoyen-ne-s (et par conséquent le Codev) puissent avoir un regard sur le degré de conformité ou d'écart entre ces avis et les actions menées.**

2) Proposition d'ajout d'un préambule

Enfin, il nous a semblé, devant l'enjeu et l'ambition que porte ce projet de territoire, qu'il manquait un préambule (comme il existe un préambule à une constitution), rappelant les grands engagements et principes du projet.

Nous proposons que ce préambule définisse quelques grands principes dont les intentions transparaissent déjà dans le projet lui-même :

- **Affirmer que ce projet de territoire a une vocation supra-politique** : ses grands principes, coconstruits avec les différents acteurs du territoire et les habitants, dépassent le cadre des temporalités électorales ;
- **Affirmer que sa dimension participative est irrévocable** et ne se limite pas à son élaboration, les phases d'évaluation, de suivi des réalisations, d'adaptation aux contingences (par nature inconnues aujourd'hui), seront aussi partagées et débattues par les citoyens-ne-s ;
- **Affirmer l'importance, parmi ces objectifs, de la réalisation effective des actions prévues par les fiches actions du projet ;**
- **Affirmer enfin ce dont il a été question précédemment : l'impératif du durable et de son suivi.**

POUR LA SUITE...

Le choix que nous avons fait d'une contribution à la philosophie globale du projet a été dicté par 2 principes :

- D'une part, nous voulions mettre en valeur la spécificité de l'objectif de durabilité (ce qui correspond au qualificatif défendu par le TCO même : Cap sur le durable) et le détacher de remarques plus précises et spécifiques aux divers domaines travaillés par le projet.

- D'autre part, les membres composant le groupe de travail, par définition restreint, ont pu relever des **manques ou des contradictions dans la présentation de la stratégie**. Citons par exemple la question du foncier agricole et de la politique sportive qui n'apparaissent pas dans le document ou encore la politique d'affichage publicitaire sur le territoire du TCO qui vient en contradiction avec son plan paysage ou bien un questionnement sur une prise de compétence du TCO sur la biodiversité ou encore sur sa politique culturelle qui semble ne pas porter d'ambitions nouvelles pour les vingt prochaines années et se contenter de l'existant. Ainsi, c'est **la composition de ce groupe de travail et les expertises de ses membres qui ont permis de relever ces éléments de fond**, mais cela ne peut en aucun cas refléter un avis global du Conseil de développement du TCO. Nous envisageons donc de soumettre à la lecture de l'ensemble des membres du Codev ce document stratégique afin de procéder à des contributions individuelles plus précises sur chaque axe stratégique. Leur analyse nous permettra d'en extraire les lignes de force les plus partagées.